

ORSAC LIAISON

n°71
Octobre 2016

La lettre de l'Organisation pour la santé et l'accueil



NUMÉRO SPÉCIAL

Assemblée générale 2016 de l'Orsac

(Exercice 2015) tenue le 23 juin 2016 à La Freta (Ain)

Bien avant d'avoir accepté de consacrer quelques années au secteur jeunes de l'Orsac, j'ai vu dans mon village natal puis dans ma commune rurale de la vallée du Rhône les grandes difficultés éducatives de certains parents. Puis j'ai découvert dans les établissements de l'Orsac tout le travail mené auprès de ces jeunes qui nous sont confiés.

Comment accueillir, accrocher, raccrocher, motiver ces jeunes à la vie de groupe, à l'école ou à la formation alors qu'ils sont instinctivement en situation de défiance, de défense voire d'agressivité face à leurs interlocuteurs ?

Comment débloquer les freins qui les empêchent d'exprimer leur potentiel ? Comment aider leurs parents à utiliser leurs compétences pour établir des rapports constructifs avec leurs enfants ?

Répondre à ces questions nécessite des compétences professionnelles fortes et évolutives : elles sont apportées par la formation initiale et la formation

professionnelle continue.

J'ai eu la chance de participer à des journées institutionnelles et d'être invité à des séances de formation dans les établissements, avec des psychologues, des thérapeutes, des sociologues, des philosophes... J'ai pu constater combien la formation fait progresser la réflexion sur les pratiques, combien elle renforce l'appartenance aux établissements en même temps que l'ouverture aux autres.

Elle nous aide à poursuivre sur la voie de l'innovation, de la transversalité et de la mutualisation, alors même que la maîtrise des moyens financiers nous oblige à être performants et à « faire autrement » pour préserver la qualité de l'accompagnement. Celle-ci se mesure au quotidien chaque fois qu'un jeune sort de son silence ou de son agressivité pour parler, sourire et retrouver une place dans la société.

Pierre Chatain,
VICE-PRÉSIDENT DE L'ORSAC

ÉDITO

Retour aux sources

L'Orsac a finalement réuni son assemblée générale 2016 sur sa terre nourricière, le plateau d'Hauteville. Avec ce retour aux sources autant symbolique que géographique, l'association se recentrait sur ce qui a fait sa raison d'être et sa force : être solidaires et s'épauler malgré les difficultés, construire l'avenir.

Trois heures d'assemblée générale, cela paraît toujours bien court pour rendre justice à la soixantaine d'établissements et services de l'Orsac et résumer l'activité déployée sur l'année écoulée. Surtout quand l'actualité télescope le temps du bilan ; les difficultés vécues par le CPA depuis janvier occupaient forcément les esprits. Le président Jean-Claude Michelon a affirmé que ni l'établissement ni les salariés ne méritaient cette offense, rappelant le projet d'établissement adopté fin 2015, prometteur d'ouverture et de changement. Depuis six mois, la mise en œuvre des actions correctrices et le travail d'analyse des causes fondamentales sont engagés, en attendant le travail de réhabilitation. « L'Orsac est une association dynamique, nous avons déjà relevé d'autres défis », avançait le président. Il sait pouvoir compter sur les compétences collectives et le dynamisme qui émergent dans tous les secteurs de l'Orsac. Ils se sont exprimés dans l'élaboration du futur foyer d'accueil médicalisé pour épileptiques sévères, dans la constitution d'un pôle gérontologique autour du centre de soins de Virieu ou encore dans l'ascension du Kilimandjaro

avec des enfants de l'ITEP de l'Arc-en-ciel.

Intelligence collective

De nouvelles formes de travail sont à l'œuvre à l'Orsac, qui mettent l'intelligence collective au service du bien commun et s'ancrent dans la compréhension des besoins. La pertinence et l'efficacité des actions passent aussi par le développement permanent des coopérations. L'aboutissement (en juin) du transfert de lits de soins de suite du plateau d'Hauteville à Bourg-en-Bresse, sur le site de l'hôpital Fleyriat, en est un exemple.

En 2015, le secrétariat général a continué de s'étoffer en recrutant cinq salariés : un comptable, un chargé de mission, un acheteur central, un assistant maîtrise d'ouvrage et un juriste. L'équipe de douze personnes assume un nombre croissant de dossiers transversaux et assiste les établissements dans des domaines aussi divers que le budget, le droit, le management, le montage de projet ou les acquisitions immobilières. Chacun y gagne en efficacité dans un contexte budgétaire qui ne va, hélas, pas aller en s'arrangeant.

A.B.

" Je crois en l'avenir de l'Orsac qui sait en permanence se réformer, qui sait innover et donner confiance à tous les salariés. "
Jean-Claude Michelon,
président de l'Orsac



Jean-Claude Michelon.



Alain Ziller, administrateur délégué, et Marielle Michel, directrice, présentaient l'établissement de La Freta qui accueillait l'Orsac.

→ FINANCES : ASSURER LES MOYENS À LONG TERME

L'Orsac représente en 2015 un budget global de 183 millions d'euros, ce qui la place parmi les « grosses » associations du secteur non lucratif. Elle gère près d'une trentaine d'établissements, avec 56 budgets différents ! Globalement, l'Orsac présente des comptes équilibrés (pour être exact : excédentaires de 2,2 millions d'euros grâce à une plus-value exceptionnelle) et l'association est solide financièrement. Sa trésorerie est correcte et elle possède 74 millions d'euros de fonds propres. Autre élément de satisfaction : l'endettement financier est en recul et reste modéré. L'Orsac peut donc s'engager sur des projets, comme la création du FAM épilepsie, et continuer de rénover ou reconstruire des bâtiments vieillissants. Après les 7,9 millions d'euros de 2014, l'association termine 2015 avec 12 millions d'euros d'investissements, financés quasiment sans nouvel emprunt. Cependant certains établissements rencontrent plus de difficultés (surtout dans les secteurs des personnes âgées, de l'insertion et des soins de suite). Les restrictions budgétaires imposées par les financeurs annoncent des lendemains compliqués (ce sont essentiellement l'Agence régionale de santé et les Départements). L'Orsac consacre donc beaucoup d'énergie à trouver des stratégies de long terme pour sécuriser le service rendu aux usagers et l'emploi des salariés.

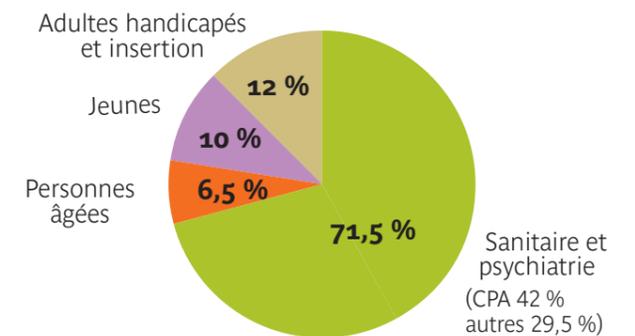
→ LES ACHATS : PLUS EFFICACES ENSEMBLE

Depuis 2011, le secrétariat général travaille en collaboration avec les établissements (à travers une commission dédiée) à la mutualisation des achats. Les objectifs sont de générer des gains qualitatifs et financiers, d'améliorer l'expertise achats au sein

Secrétariat général : une équipe consolidée

L'équipe d'Olivier Rochette compte désormais douze membres et deux adresses : une annexe a été investie en début d'année, quai Jean Moulin, à quelques centaines de mètres du siège. Le projet de service 2015-2019 est entré en phase de mise en œuvre. Principale mission : « faire tenir ensemble » cet édifice particulier qu'est l'Orsac, divers dans ses domaines d'intervention, sa dispersion géographique et son mode de gouvernance. Le secrétariat général se développe notamment sur l'appui et l'expertise aux établissements et la conduite de dossiers transversaux.

→ POIDS RELATIF DES DIFFÉRENTS SECTEURS



2015 à l'Orsac

- 2 nouveaux administrateurs
- 5 nouveaux salariés au secrétariat général
- 8 projets en cours de développement
- 201 nouvelles embauches et 249 départs de salariés en CDI
- 2 960 salariés dont 2 677 en CDI (9 de plus qu'en 2014 pour un effectif, tous contrats confondus, en baisse de 4 %)
- 183 millions d'euros de budget global

de l'Orsac et d'être en conformité réglementaire pour les achats des établissements de l'association. L'an dernier, près de 163 800 euros ont globalement été économisés sur les marchés des matelas anti-escarres, de la maintenance des ascenseurs, des produits d'incontinence et de l'électricité. En 2016, on devrait atteindre plus de 350 000 euros de gains avec des nouveaux marchés mutualisés tels que ceux du gaz naturel, de l'intérim ou des produits d'entretien.

→ SÉCURITÉ : L'ORSAC PASSÉE AU SCANNER

L'Orsac s'est engagée à donner à tous les établissements les moyens de leur sécurité et cela concerne les risques incendie comme les risques psycho-sociaux. De nombreuses réunions de travail ont eu lieu avec l'apport de prestataires extérieurs. Le référentiel sécurité est en train d'être actualisé. Des visites de sécurité sont en cours dans tous les établissements. Réalisés par des "auditeurs Orsac", ces audits sont d'abord des aides à la décision et des outils de dialogue. Un groupe d'échange sur les pratiques se met en place. Un administrateur (pointu dans le domaine) va également apporter son appui à l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques en matière de sécurité informatique.

Du mouvement au conseil d'administration

Les mandats de quatre administrateurs n'étaient plus renouvelables : **André Falcy** (Mont-Fleuri), **Charles Lançon** (Orsac insertion, CRLC01, CRP et Roche Fleurie), **Alain Ziller** (La Freta) et **Robert Garrone** (vice-président). **Pierre Jottras** (La Pusterle) a également quitté le conseil d'administration. **Dominique Lebrun** et **Philippe Ximena** ont été élus au conseil d'administration (et vous ont été présentés dans le dernier numéro d'Orsac Liaison).

Nouvelles attributions suite à ces départs et arrivées :

Mont-Fleuri : Ghislaine Stefani

Mas des Champs : Michel David

Orsac insertion, CRLC01, CRP et La Freta : Paul Gaudron

Roche Fleurie : Philippe Ximena

La Pusterle : vacant.



Le bureau sortant : P. Chatain, R. Garrone, C. Torchon, J.-E. Sécher, M. Mollard.

→ CHANGEMENTS DE DIRECTION

En septembre, **Pierre Eymard-Duvernay** quitte la direction d'Orsac Hébergement et Insertion et de la Cressonnière du Bugey. **Pascal Vassallo** passe le relais de la direction générale du Centre psychothérapique de l'Ain à **Dominique Bloch-Lemoine**.



Pascal Vassallo, 30 ans à l'Orsac

Le directeur du CPA quitte l'Orsac à 66 ans, après trente ans au sein d'une association qui lui est particulièrement reconnaissante de son engagement et du travail réalisé. Il l'a connue comme secrétaire général entre 1986 et 1990 puis entre 1996 et 1999. Directeur depuis 16 ans de son plus gros établissement, il a mené à bien sa restructuration et le départ du site de la Madeleine ainsi que la réorganisation territoriale ; il a engagé un vaste programme de rénovations pour doter le

CPA d'un outil de travail et d'accueil performant. Fortement attaché à l'établissement et à ses salariés, il aura piloté le CPA en sachant à la fois gérer le quotidien et se projeter vers l'avenir.



Pierre Eymard-Duvernay, homme de convictions

Tout au long de sa carrière, le directeur d'Orsac Hébergement et Insertion aura lié l'action avec la prospective. Arrivé à Envol au début des années 2000, cet homme du Nord aura incarné un des fondamentaux de l'Orsac : coopérer et construire sur le lien avec les autres acteurs du territoire.

Pierre Eymard-Duvernay a mis sa compréhension des usagers, ses compétences et ses convictions au service de l'insertion par l'activité économique, qu'il a défendue comme outil de justice sociale et

acteur économique à part entière.

Le bureau de l'Orsac

Jean-Claude Michelon, président, réélu pour un mandat de 3 ans
Maurice Mollard, trésorier

Jean-Marc Fragnoud, vice-président secteur Adultes handicapés Insertion et secrétaire de bureau

Pierre Chatain, vice-président secteur Jeunes

Jean-Édouard Sécher, vice-président secteur Sanitaire

Claude Torchon, vice-président secteur Personnes âgées



Robert Garrone quitte le bureau de l'Orsac

Il avait intégré l'Orsac en 2007 et assurait la vice-présidence pour le secteur Adultes handicapés et insertion depuis 2011. Cet ancien universitaire en biologie a dit quitter l'Orsac « avec un supplément d'âme », après s'être ouvert à la vie associative de l'Orsac et aux publics accueillis. « J'ai été frappé par l'écoute et le respect qui règnent dans les instances de gouvernance, par le dialogue malgré les désaccords. » Il a également salué la « jeune équipe du secrétariat général, souriante et efficace ».



Jean-Marc Fragnoud, nouveau vice-président secteur AHI

Cet agriculteur producteur de fruits et légumes dans la vallée du Rhône est entré à l'Orsac il y a deux ans. Très investi dans les instances professionnelles (Chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes notamment), il est vice-président de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Il est également administrateur de l'Institut polytechnique de Lyon et membre du bureau de l'ISARA. Administrateur délégué du Mas des Champs, il est entré en juin au bureau de l'Orsac au poste de vice-président à la suite de R. Garrone.

Le trombinoscope des directeurs, des administrateurs et de l'équipe du secrétariat général est disponible sur www.orsac.fr

Secteur sanitaire

Deux décisions majeures ont marqué 2015 : la validation définitive par l'ARS du projet de transfert de 71 lits de soins de suite et de réadaptation (SSR) d'Orcet-Mangini sur le site du centre hospitalier de Bourg-en-Bresse ; l'autorisation donnée par la même ARS de créer 20 lits d'accueil médicalisés sur le site de la Maison d'Hestia, en remplacement des lits de SSR. Ces places constituent un bon complément aux lits halte soins santé de la Villa d'Hestia. Tous les établissements de SSR, la clinique Notre-Dame et la Villa d'Hestia ont élaboré leurs projets d'établissements à 5 ans. Ils ont également (hormis la Villa d'Hestia) préparé les visites de certification de la Haute autorité de santé.

1 - Centre psychothérapique de l'Ain

Le projet d'établissement 2015-2019 a donné la feuille de route des évolutions du CPA en termes de prises en charge et d'organisation, avec un fort volet investissements (entre autres pour reloger certaines unités dans des locaux neufs). L'équilibre budgétaire est menacé dès 2017, du fait de dotations de l'État qui stagnent alors que certaines charges augmentent mécaniquement (dont les charges salariales, avec une explosion du nombre - et donc du coût - des départs en retraite). Le recrutement de médecins psychiatres reste un véritable casse-tête, avec des secteurs déficitaires comme le Pays de Gex, Oyonnax et Bellegarde.

17 - Clinique Notre-Dame

Enjeu pour ce « petit » établissement psychiatrique de 80 lits et places de Villeurbanne réservé aux femmes : faire valoir ses spécificités pour tenir sa place face aux « mastodontes » du secteur. La clinique s'ouvre depuis deux ans à la mixité sur son pôle de consultations externes et poursuit les mutualisations avec la Villa d'Hestia. Depuis décembre 2015, une direction de pôle chapeaute la clinique et les structures Hestia (Villa et Maison).

18 - Villa d'Hestia et Maison d'Hestia

2015 fut une année de transition, suspendue à la décision de l'Agence régionale de santé d'accorder la transformation de l'activité de soins de suite en lits d'accueil médicalisés (LAM). Le basculement est

effectif depuis le 1^{er} juillet 2016. Au sein de l'ensemble Hestia, les équipes vont désormais affiner les coopérations entre les LAM, les 30 lits halte soins santé et les 22 places en appartements de coordination thérapeutique. Un plan de rénovation des locaux a été préparé en 2015, dont la mise en œuvre a commencé.

11 - Orcet-Mangini

L'établissement de soins de suite et de rééducation a mis à profit l'année 2015 pour regrouper les activités neurologiques à Mangini et le locomoteur à Orcet et pour réorganiser le plateau technique. Les autorisations ont été reconduites en juillet pour cinq ans. Le projet original de la Villa Renaissance est en phase « chantier ». Quant au long, très long dossier de transfert de 71 lits sur un pôle SSR à Bourg-en-Bresse (8 ans de gestation), il a été officiellement validé par l'ARS en juin dernier.

21 - Centre de soins de Virieu

L'établissement travaille sur des projets d'équipe mobile SSR et de places d'hôpital de jour. Des mutualisations ont été trouvées avec le Mas des Champs (hygiène, médecin-chef...). Quant au pôle gérontologique, il a été mis en place en 2015 avec une consultation mémoire, un groupe d'aïdants et d'aïdés, des soirées thématiques...

20 - Mas des Champs

Ce centre de soins de suite de 57 lits a su faire valoir auprès de l'ARS son intérêt sur le territoire et obtenir un renouvellement d'autorisation pour 5 ans, sous condition cependant de présenter dès 2018 un projet solide construit sur des actions innovantes et sur un rapprochement avec le Centre de soins de Virieu.

26 - Mont-Fleuri

L'activité SSR à Grasse est satisfaisante malgré une taille critique : 65 lits d'hospitalisation en SSR et 21 places en hôpital de jour (dont la capacité et la fréquentation sont en forte hausse). La réflexion se poursuit donc activement sur les conditions de l'avenir du site.

Secteur personnes âgées

Les quatre établissements se trouvent dans l'obligation de faire évoluer l'offre qu'ils proposent : la loi d'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015

favorise clairement le maintien à domicile et le développement de logements intermédiaires. L'État limite drastiquement ses financements aux EHPAD avec quasiment aucune augmentation des capacités malgré la forte augmentation attendue de la population dépendante. Équation délicate en particulier pour deux établissements de l'Orsac qui doivent impérativement trouver des sources de financements complémentaires.

26 - Mont-Fleuri L'Air du temps

La négociation sur la convention signée avec l'État et le Département et sur le type de financement de l'établissement n'a pu aboutir en 2015 (mais elle le sera en 2016). L'EHPAD de 72 places compte rapidement achever sa réflexion sur un projet architectural (notamment pour diminuer le nombre de chambres doubles).

9 - Le Clos Chevalier

La convention tripartite a été signée et le projet d'établissement finalisé. Le Clos Chevalier doit gérer la création de la Petite unité de vie de Ferney, dont le démarrage reste suspendu à un accord sur le site d'accueil.

25 - La Pusterle

L'Orsac s'emploie à trouver une stratégie qui réponde aux besoins des usagers, soit acceptable par les autorités de tutelle comme par les équipes et soit saine financièrement. En effet, les bâtiments justifieraient des travaux importants pour répondre aux nouveaux standards. Par ailleurs, La Pusterle a des difficultés pour recruter des résidents pour le foyer logement (taux d'occupation d'environ 50 %), rendant fragile la situation financière de l'établissement. L'Orsac, avec l'aide d'un prestataire extérieur, l'accompagne dans l'étude de besoins et le projet.

24 - Sévigné

La maison de retraite, qui a bonne réputation, est dans une situation complexe du fait de sa petite capacité d'accueil et de bâtiments vieillissants et peu adaptés. L'Orsac, accompagné par un prestataire, travaille à un transfert des lits sur la commune de Gières ou dans l'agglomération grenobloise. Elle poursuit aussi les études sur de nouvelles activités (avec des partenaires locaux) sur le site actuel de Saint-Martin-le-Vinoux : résidences intermédiaires pour l'accueil de personnes âgées ou fragiles, d'adultes handicapés, avec ou non de l'intergénérationnel...



Secteur jeunes

En 2015, la réflexion sur la protection de l'enfance a été marquée par les mots territoires, transversalité horizontale, réseau et place de la famille. L'Orsac y a participé au sein du réseau de l'URIOPSS et de l'Espace de recherche et prospective. Les établissements s'inscrivent dans cette évolution : se centrer sur les besoins de l'enfant et sur leur parcours, prendre en compte non seulement la famille mais également la société civile et l'environnement large, intégrer l'évolution des dispositifs. Les administrateurs du secteur ont suivi en novembre une formation dispensée par l'URIOPSS et les réunions de secteur ont permis d'échanger sur la manière de faire ensemble autrement, pour accueillir et accompagner 850 enfants, adolescents et jeunes adultes, ainsi que leurs famille, et donner du sens à leur vie.

2 - ITEP et Sessad Les Alaniers de Brou

Le dispositif Tambulle a vu le jour en 2015, alliant professionnels de l'ITEP et intervenants en art-thérapie ou théâtre sur des ateliers permettant aux jeunes d'expérimenter le vivre ensemble. Les Alaniers se

sont par ailleurs engagés dans une démarche de performance, travaillant avec une sociologue sur la production d'écrits pour le Centre de recherche thématique et sur un dispositif d'analyse des trajectoires usagers à leur sortie de l'ITEP et du Sessad.

16 - ITEP et Sessad L'Arc-en-ciel

Deux faits saillants en 2015 : la restitution finale des travaux de Capwin (projet européen mené par l'Arc-en-ciel depuis trois ans) a eu lieu en novembre à Lyon. Cette action va trouver des suites en interne et en externe. Quant à l'équipe du Kilimandjaro, elle a atteint le sommet en octobre.

10 - MECS Les Marmousets

Nouvelle convention triennale et nouveau projet d'établissement pour les Marmousets. L'analyse de la pratique a été étendue, une formation de 18 mois a débuté à l'automne pour tout le personnel, une commission éthique et philosophique a été créée. Le permis de construire pour le nouveau bâtiment des Hespérides aux Neyrolles a été délivré en juillet 2016.

19 - MECS Saint-Vincent

À la suite du travail d'évaluation interne en 2015, l'établissement a adopté un plan d'amélioration sur cinq ans. Située à Oullins, la MECS dispose de 68 places en internat. Les équipes d'accueil de jour ont cette année particulièrement travaillé sur l'implication, dans l'éducation de leur enfant, de parents souvent marqués par des fragilités psychologiques. La MECS dispose également d'un service d'accompagnement éducatif à domicile.

22 et 23 - MECS La Clef des Champs et Accueils de jour

La situation a évolué positivement dans les deux structures grâce à une amélioration du dialogue avec le Conseil départemental de l'Isère. À partir de novembre, la MECS et les Accueils de jour ont été placés sous une direction commune avec l'ITEP Sessad des Alaniers à Bourg-en-Bresse.

23 - Service d'accompagnement à domicile

Le service intervient en prévention, pour éviter des placements chaque fois que possible. Depuis 2015, il réalise des aides éducatives en milieu ouvert renforcées, ordonnées par le juge des enfants. Le nombre de journées d'accompagnement est en nette hausse.

Secteur adultes handicapés Insertion

Ce secteur a pour priorités de consolider les liens entre les établissements et d'améliorer les parcours en sortie d'hôpital. Pour les structures d'insertion, le défi réside dans le redressement financier. D'ici peu, le secteur accueillera un nouvel établissement, le foyer d'accueil médicalisé pour adultes épileptiques à Tramoyes, en cours de création.

14 - Foyers de Roche Fleurie

Le FAM et le foyer de vie constatent une demande (et une arrivée) accrues de personnes plus jeunes. Les accompagnements vers des logements diffus (mais toujours rattachés au foyer de vie) continuent de se mettre en place.

8 - Ferme Dienet

L'ESAT agricole est confronté au polyhandicap croissant des usagers (pathologies mentales, troubles du comportement, précarité sociale...) et à un vieillissement de la moyenne d'âge. Ses priorités sont l'amélioration de l'accompagnement spécialisé et la formalisation plus poussée des pratiques.

5 et 6 - SAVS et SAVS-SAL

Ces deux services d'accompagnement (à la vie sociale et au logement) concernent des adultes fragilisés et handicapés par la maladie mentale. Les courts séjours de vacances organisés par le SAVS connaissent un grand succès.

13 - La Freta

Le foyer s'est orienté vers une dynamique de projets incitant les résidents à plus d'autonomie. Le SAVS accompagne les usagers résidant dans la cité. Le responsable d'exploitation de l'ESAT a changé en 2015, ainsi que le responsable éducatif du foyer.

12 - Centre de rééducation professionnelle

La délocalisation du CRP d'Hauteville à Bourg-en-Bresse est en cours, en partenariat avec l'ADEA pour la formation et le foyer des Trois saules pour l'hébergement-restauration. Les stagiaires sont des adultes handicapés issus de toute la France. La diversification de l'offre de formation reste à l'ordre du jour.

4 - CRLC 01

Ce service d'accompagnement pour adultes lésés cérébraux a vu son effectif passer de 30 à 38, afin d'accueillir des personnes souffrant également de troubles psychiques. Le CRLC travaille à une proposition d'appartements partagés ; il a démarré la mise en place d'un groupe d'entraide mutuelle avec deux associations partenaires ; il est partenaire du projet Renaissance avec Orcet-Mangini.

3 - Orsac Insertion

Le service assure différentes prestations d'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire de personnes présentant des troubles liés à une pathologie mentale ou à des troubles du comportement et cognitifs. Le financement annuel de la plupart des prestations complique le fonctionnement d'Orsac Insertion.

7 - FAT Orsac et Orsac CAVA

Les deux structures font face à un contexte économique pénalisant (hausse du coût des matières premières, concurrence notamment des ateliers de travail des maisons d'arrêt), avec un résultat nettement déficitaire pour 2015. L'entreprise adaptée (Orsac CAVA) constate un vieillissement des effectifs et une aggravation des pathologies. Cependant, les sorties dites « dynamiques » sont en hausse.

27 - Envol

Le site de Blyes regroupe un ACI et un ESAT de transition. Le chiffre d'affaires a progressé de 12 %. Pour l'entreprise d'insertion (caféteria), une importante opération marketing menée auprès des entreprises du parc industriel de la Plaine de l'Ain a permis une hausse de fréquentation. Envol gère également un dispositif d'accompagnement des personnes au RSA.

15 - Orsac Hébergement et Insertion

L'ACI de maraîchage de la Cressonnière du Bugey cumule un très bon bilan social (46 % de sorties positives) et un mauvais bilan économique. La capacité du CHRS a été portée de 30 à 39 places et l'accueil de jour a ouvert en janvier.



Dominique Bloch-Lemoine

Âgé de 56 ans, il a succédé en septembre à Pascal Vassallo au poste de directeur du CPA à Bourg-en-Bresse.

Ancien consultant auprès des établissements sanitaires, il a occupé son premier poste de directeur en 1997. Il était jusqu'en juin directeur de l'association hospitalière Sainte-Marie de Privas (un hôpital psychiatrique et des établissements médico-sociaux), où il a contribué à recomposer l'offre de soins en Drôme-Ardèche. Au CPA, il va conduire la mise en oeuvre des recommandations de la HAS et la mise à jour du projet d'établissement avec les médecins et les équipes.

UNE ÉQUIPE MOBILE EN SOINS DE SUITE

● L'Agence régionale de santé a confié à Orcet-Mangini le soin de créer une équipe mobile de soins de suite et de réadaptation sur l'Ain et Villefranche-sur-Saône. Basée à Bourg-en-Bresse, elle aura pour mission de permettre le retour et le maintien à domicile des personnes en situation de handicap. Elle interviendra également auprès des établissements et services médico-sociaux qui n'ont pas les ressources internes pour ces résidents aux situations atypiques. Le projet d'équipe mobile a été monté en partenariat avec le CRLC01 de l'Orsac (centre ressources pour lésés cérébraux de l'Ain).

LE CENTRE PIERRE POWELS INAUGURÉ

● L'équipe du Carrefour santé mentale précarité (un dispositif du CPA) avait emménagé au printemps dans de nouveaux locaux, en plein centre de Bourg-en-Bresse. Ils ont été baptisés officiellement en septembre du nom d'un médecin burgien, Pierre Pouwels, qui fut un artisan infatigable de l'accès aux soins des populations qui en sont les plus éloignées, précaires ou « sans droits ».

LA FRETA FÊTE SES 30 ANS

● Beaucoup de soleil et de monde vendredi 30 septembre pour la fête des 30 ans de La Freta, foyer et établissement d'aide par le travail spécialisé dans les métiers du bois et des espaces verts. Les résidents et travailleurs ont participé à la présentation de cet établissement ouvert en 1986 sur le plateau d'Hauteville. Il accueille des personnes en situation de handicap psychique ou mental.



LE PAR CHEMIN, UN ATELIER QUI FAIT FORTE IMPRESSION

● Cet atelier de travaux d'imprimerie accueille des patients en hôpital de jour, avec une visée de réinsertion professionnelle (l'atelier est intégré au dispositif de soins de réhabilitation psychosociale du CPA). Deux infirmières accompagnent les patients, trois encadrants techniques les aident dans la réalisation des travaux et leur apprennent à utiliser les logiciels de PAO.

Les prestations de création graphique et d'impression sont vendues à des clients extérieurs. Cela fait plus de cinquante ans que le CPA dispose de cet atelier dont le savoir-faire est aujourd'hui mis à profit pour l'impression et le façonnage de ce numéro d'Orsac Liaison !

Le Par Chemin,
4 rue Cuvier

à Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 52 27 01

Mail :
parchemin.bourg@yahoo.fr

Contact :
Sandrine Cannard,
04 74 52 28 13

Agenda

Conseil plénier de l'Orsac le 16 décembre

Comme chaque fin d'année, le conseil plénier réunira les administrateurs et des représentants des établissements de l'Orsac à Sainte-Foy-lès-Lyon. Les deux intervenants seront Laure Chareyre, directrice de l'URIOPSS (union des organismes sanitaires et sociaux non lucratifs), et Roland Geadah, philosophe et psychologue clinicien. Des salariés présentent également des projets menés dans leur établissement.

Rencontres Pauvreté précarité dans l'Ain avec Serge Paugam le 15 décembre

Cette journée est organisée à Ambérieu-en-Bugey par le magazine Interaction dont l'Orsac est partenaire depuis son origine. Elle restituera notamment l'enquête menée par le Collège coopératif Rhône-Alpes. Le sociologue Serge Paugam sera présent, comme en 2010. Inscription obligatoire, programme détaillé sur le site internet.
www.interaction01.info

